

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES BONNES PRATIQUES
EN MATIÈRE DE COOPÉRATION TECHNIQUE
DANS LE DOMAINE SPS**

Note du Secrétariat¹

1. L'OMC et l'OCDE collaborent étroitement dans le cadre du suivi de l'Aide pour le commerce. Les résultats initiaux de cette collaboration ont été présentés au cours du premier examen global de l'Aide pour le commerce, les 20 et 21 novembre 2007. Au titre de cette activité de suivi en cours, des recherches thématiques spécifiques sont menées sur des questions particulières identifiées lors de l'examen de 2007. En particulier, des recherches ont été demandées dans le domaine de l'innocuité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et de la préservation des végétaux, collectivement appelées mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

2. La recherche concernant les mesures SPS est menée dans le cadre du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC). Ce travail fait fond sur des enquêtes initiales concernant les besoins SPS et la fourniture d'une assistance dans trois régions pilotes: l'Amérique centrale, l'Afrique orientale et la sous-région du delta du Grand Mékong. Les premiers résultats ont été présentés lors des trois examens régionaux qui ont eu lieu dans le cadre de l'Aide pour le commerce en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Les pays pilotes dans chacune de ces régions sont les suivants:

- Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama;
- Kenya, Ouganda et Tanzanie; et
- Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam.

3. Ce travail a un double objectif:

- consolider le lien entre "offre" et "demande" d'assistance dans le domaine SPS en recensant les lacunes dans la fourniture de l'assistance et en mobilisant la fourniture d'une assistance supplémentaire en tant que de besoin; et
- identifier de "bonnes pratiques" en ce qui concerne la fourniture et la réception de l'assistance technique dans le domaine SPS qui pourraient servir de modèles pour l'assistance future. Cette activité est menée en collaboration avec l'OCDE.

4. L'objectif du présent document est de mobiliser l'assistance des Membres de l'OMC pour atteindre le deuxième de ces objectifs, à savoir l'identification de bonnes pratiques. Des précisions

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

concernant le premier objectif seront fournies dans une communication distincte adressée par le Secrétariat au Comité SPS.

5. Plus précisément, nous demandons aux Membres d'identifier un ou plusieurs projets d'assistance technique dans le domaine SPS dans chacune des régions susmentionnées qui pourraient être considérés comme un modèle de "bonnes pratiques". Dans les projets choisis, l'assistance SPS peut être un aspect secondaire d'un programme plus vaste d'assistance (par exemple sur le développement agricole, l'accession à l'OMC, la protection de l'environnement ou la santé humaine) ou son objectif principal.

6. Pour chacun des projets identifiés, les Membres sont priés de remplir le questionnaire ci-joint et de fournir copie des documents de projets finals et des évaluations. Sur la base des réponses fournies, des recherches seront menées sur le terrain dans chacune des trois régions pour examiner l'analyse des projets par les bénéficiaires. Un questionnaire séparé sera donc distribué aux bénéficiaires en temps utile. Les réponses des donateurs et des bénéficiaires seront ensuite compilées et les principaux éléments des bonnes pratiques seront identifiés.

7. Les résultats de ces recherches seront présentés lors d'un atelier conjoint FANDC-OCDE sur les bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS. Cet atelier devrait coïncider avec la réunion du Comité SPS en octobre 2008.

8. Les Membres sont priés de renvoyer les questionnaires remplis et la documentation connexe à M. Michael Roberts au Secrétariat de l'OMC (adresse électronique: michael.roberts@wto.org; fax: +41 22 739 5760) pour le **vendredi 29 février 2008**.

9. Veuillez noter que la même demande est distribuée aux points de contact du Comité d'Aide au développement de l'OCDE.

QUESTIONNAIRE SUR LES BONNES PRATIQUES

Un questionnaire séparé devrait être complété pour chaque projet identifié comme modèle de bonnes pratiques. L'objectif du questionnaire est d'examiner les éléments des bonnes pratiques à deux niveaux:

- cycle du projet: de la conception du projet à son évaluation rétrospective; et
- évaluation des résultats ou des incidences sur les objectifs du bénéficiaire: c'est-à-dire incidence sur l'accès aux marchés, incidence sur la charge que représente pour le pays les maladies véhiculées par les aliments, incidence sur la prévalence de parasites ou de maladies, incidence sur les capacités institutionnelles, incidence sur la capacité du bénéficiaire à mettre en œuvre l'Accord SPS, etc.

Renseignements généraux sur le projet

Veillez fournir les renseignements généraux ci-après concernant le projet:

Titre:

Dates: début et fin du projet

Financement: dollars EU ou autre monnaie
(y compris des renseignements sur les services et/ou matériel "en nature")

Bénéficiaire: précisez les bénéficiaires primaires et secondaires

Type de projet: Projet de suivi Projet pilote Nouveau projet autonome

6) Lors de la conception du projet, a-t-il été tenu compte d'autres projets en cours ou terminés pertinents?

- Pas de renseignements disponibles Pas de projets pertinents Projet conçu pour donner suite à une assistance précédente d'un donateur Projet conçu pour donner suite à une assistance précédente d'autres donateurs Projet pilote

Veillez préciser:

7) Veillez indiquer dans quelle mesure vous pensez que le délai de préparation et la phase de collecte d'informations pour le projet étaient suffisants?

- 0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%

8) Veillez indiquer les bénéficiaires ou parties prenantes qui ont, le cas échéant, été consultés lors de la phase de conception du projet.

Mise en œuvre

9) Qui a mis en œuvre le projet?

- Donateur Entité indépendante Bénéficiaire Organisation internationale

Autres, veuillez préciser:

10) Dans quelle mesure le bénéficiaire a-t-il participé à la mise en œuvre du projet?

0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%

11) Dans quelle mesure le bénéficiaire a-t-il contribué à la mise en œuvre du projet (par exemple par une contribution en nature, la mise en œuvre conjointe des activités, etc.)?

Veillez préciser:

12) Le bénéficiaire a-t-il rencontré des difficultés pendant la mise en œuvre du projet?

Oui Non

Si oui, veuillez préciser la nature du problème et la manière dont il a été réglé.

13) Qui était responsable du suivi du projet?

Donateur Entité indépendante Bénéficiaire Organisation internationale

14) Dans quelle mesure les activités et les résultats obtenus ont-ils été conformes au plan du cycle de projet (par exemple les délais et le budget ont-ils été respectés)?

0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%

15) Quels changements ont, le cas échéant, été apportés pendant la mise en œuvre du projet?

Changements dans les allocations budgétaires Prolongation du délai pour permettre l'achèvement des activités Supplément par rapport au budget initial du projet

Autres, veuillez préciser:

16) Si des changements ont été apportés, ils l'ont été à la demande de qui?

Donateur Entité Bénéficiaire

Évaluation

17) Une évaluation du projet a-t-elle été effectuée?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'évaluation au présent questionnaire.

18) Dans quelle mesure les avantages du projet ont-ils perduré lorsque le financement a cessé?

0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%

19) Dans quelle mesure les bénéficiaires ont-ils eu la capacité nécessaire d'entretenir les résultats du projet?

0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%

20) La capacité d'entretenir les résultats a-t-elle fait l'objet d'une évaluation lors de la phase de conception du projet?

Oui Non

Résultats

21) Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs/obtenu les résultats escomptés?

0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%

22) Quels ont été les facteurs principaux déterminant la réalisation des objectifs?

Veuillez les énumérer:

Réalisation d'objectifs plus élevés

- 23) Une évaluation a-t-elle été faite des incidences du projet au regard d'objectifs plus élevés comme la capacité institutionnelle, la réduction de la pauvreté, l'accès aux marchés, la charge que représentent les parasites ou les maladies, celle des maladies véhiculées par les aliments, etc.?

Oui Non Ne sais pas

Si vous ne l'avez pas fait pour répondre à la question n° 8, veuillez joindre une copie de l'évaluation. Veuillez préciser en quoi le projet était conforme aux objectifs de développement social ou économique du pays.

Bonnes pratiques

- 24) En quoi le projet peut-il être décrit comme un exemple de bonnes pratiques?

Cycle du projet Réalisation d'objectifs plus élevés

Veuillez expliquer:

- 25) Quels sont dans la perspective des bonnes pratiques les aspects de ce projet qui pourraient être reproduits, par exemple dans le cadre de futurs projets concernant ce domaine, de futurs projets pour ce bénéficiaire et par la communauté plus large des donateurs?

Veuillez expliquer:

- 26) Veuillez indiquer dans quelle mesure le projet a contribué de manière rentable à atteindre les objectifs désignés?

0-20% 20-40% 40-60% 60-80% 80-100%
